



ERRATUM

FENÊTRE SUR LE FLEUVE · CARREFOUR DE CHARLEVOIX

Saint-Siméon, 27 janvier 2026

OBJET: Correction à apporter dans l'Édition Spéciale du Haut-Parleur de janvier 2026

Citoyennes et citoyens de la Municipalité de Saint-Siméon,

Lors de la publication de l'Édition Spéciale du Haut-Parleur de janvier 2026 relative au Budget 2026, une erreur s'est glissée à la page 4 du document.

Le tableau se trouvant sous la rubrique « Revenus détaillés » n'est pas celui qui représente les revenus, mais une réplique du tableau sur les dépenses qui se trouve à la page 5.

Vous trouverez au verso de cette page le contenu de la « page 4 » qui doit remplacer celle qui se trouve dans votre document sur le budget. Nous vous invitons à brocher la nouvelle page en remplacement de celle qui a été publiée.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Cordialement,

Chantal Lamarre, Greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Siméon

BUDGET 2026

REVENUS DÉTAILLÉS – 3 997 742 \$

Taxes	2 483 824 \$
--------------	---------------------

Foncières	1 597 494 \$
Eau	232 447 \$
Assainissement des eaux	231 197 \$
Gestion des matières résiduelles	422 686 \$

Païement tenant lieu de taxes	145 275 \$
--------------------------------------	-------------------

HLM	50 130 \$
École	15 000 \$
Terres publiques	80 145 \$

Autres recettes de sources locales	693 826 \$
---	-------------------

Services rendus aux organismes municipaux	161 475 \$
Permis, mutation, intérêts, etc.	190 300 \$
Autres (photocopies, loyers, etc.)	21 001 \$
Camping	273 550 \$
Loisirs	47 500 \$

Transferts	236 834 \$
-------------------	-------------------

Inconditionnels	118 395 \$
Conditionnels	118 439 \$

Affectations	437 983 \$
---------------------	-------------------

Affectation par solde disponible de règlement d'emprunt	181 000 \$
Appropriation surplus non affecté	77 000 \$
Fonds réservés affectés	84 983 \$
Appropriation surplus assainissement des eaux	95 000 \$